

Délégation de pouvoir en matière d'organisation de battue

pour la saison cynégétique /

Je soussigné,	
→ agissant en qualité de Président de l'Association Communale de Chasse Agr de, détenteur du droit de chasse sur le territoire ladite A.C.C.A., donne par la présente tous pouvoirs à :	
Monsieur/Madame	
→ Chef d'équipe, attestant avoir suivi la formation sécurité, aux fins d'assurer, en mon absence, mes lieux et place, l'organisation et le déroulement des battues de l'équipe sur laquelle vous avautorité.	
À cet effet :	
Vous avez la responsabilité <u>d'assumer</u> le respect de la réglementation relative à l'exercice de chasse dans tous ses aspects et, notamment d'assurer :	la
- L'organisation générale de la battue	
- le respect des règles de sécurité	
- le marquage du gibier prélevé (bracelets de marquage).	

Vous devez, en outre, veiller :

- à la tenue du cahier de battue (étant ici rappelé que chaque participant devra y déposer sa signature à son arrivée.
- au rappel des consignes du jour relatives au déroulement de la battue, à adapter en fonction des circonstances
 - Choix de l'enceinte de chasse explications à l'aide d'un plan.
 - Animaux à prélever
 - Angle de tir
 - Choix des postes
 - Intégration des invités
 - Heure de début et l'heure de fin
 - Désignations des chefs de lignes
 - Choix du responsable de la traque
 - Rôle des traqueurs
 - Codes sonneries

- Pose de pancartes sur les routes et chemins aux abords de la traque, lorsque cela est nécessaire.
- A la signature des participants au retour de la battue.

Tous les sociétaires et invités, y compris les traqueurs et les accompagnateurs, qui ne seraient pas présents aux consignes ne pourront assister à la battue.

Cette délégation de pouvoirs pourra vous être retirée à tout moment de l'année sur simple décision de ma part, intervenue par lettre remise en mains propres contre décharge.

Vous devez, enfin, <u>dans le cadre de l'observation des consignes de sécurité</u>, assurer l'ensemble des mesures, pouvant aller de l'exclusion immédiate de la battue du contrevenant à l'arrêt de la battue, en cas de refus du contrevenant de quitter les lieux.

Dans ce dernier cas, vous indiquerez au contrevenant qu'il sera convoqué devant le Conseil d'administration prochainement, et vous devrez <u>m'en aviser</u> immédiatement.

Vous n'avez pas, en raison de nature et du nombre des mesures à prendre, la faculté de subdéléguer.

Vous devez m'informer de toutes les difficultés rencontrées dans l'exécution de la mission qui vous est ici donnée.

Vous avez pris connaissances des obligations mises à votre charge ci-dessus et acceptez la présente délégation de pouvoirs.

L'ACCA est couverte par une responsabilité civile auprès de la compagnie d'assurance :			
,	adresse	, N° de Tel	
Fait à	1		
Le délégant, Président de l'ACCA,			
Détenteur du droit de chasse.		Le délégataire,	
(« Lu et approuvé »signature)		(« Lu et approuvé »signature)	
-			
Établi en 3 exemplaires destinés:			
1 à chaque intéressé (président et d	élégataire)		
1 au dossier ACCA			